

RAPPORT ANNUEL 2012

Numéro du réseau d'eau potable :	260089635
Nom du réseau d'eau potable :	Système de puits de Shadow Ridge
Propriétaire du réseau d'eau potable :	Ville d'Ottawa
Catégorie de réseau d'eau potable :	Grand réseau résidentiel municipal
Période de rapport :	Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2012

Remplissez cette section si votre réseau d'eau potable appartient à la catégorie « Grand réseau résidentiel municipal » ou « Petit réseau résidentiel municipal ».

Votre réseau d'eau potable dessert-il plus de 10 000 personnes? **Non**

Votre rapport annuel a-t-il été gratuitement mis à la disposition du public sur un site Web? **Oui**

Endroit où le rapport sommaire exigé aux termes de l'article 22 du Règlement de l'Ontario 170/03 sera disponible pour inspection :

Usine de purification de l'eau de Britannia
2731, rue Cassels, Ottawa (Ontario)
K2B 1A8
Téléphone : 613-828-2727

Remplissez cette section pour toutes les autres catégories.

Nombre d'établissements désignés desservis :

S.O.

Avez-vous transmis un exemplaire de votre rapport annuel à tous les établissements désignés que vous desservez?

S.O.

Nombre d'autorités compétentes auxquelles vous devez rendre compte :

S.O.

Avez-vous transmis un exemplaire de votre rapport annuel à toutes les autorités compétentes auxquelles vous devez rendre compte pour chaque établissement désigné?

S.O.

Énumérez tous les réseaux d'eau potable (le cas échéant) dont l'approvisionnement en eau potable provient entièrement de votre réseau :

S.O.

Avez-vous transmis un exemplaire de votre rapport annuel à tous les propriétaires de réseau d'eau potable qui sont raccordés à votre réseau et dont l'approvisionnement en eau potable provient entièrement de votre réseau?

S.O.

Prière d'indiquer de quelle façon vous avez informé les usagers du réseau qu'ils pouvaient obtenir, sans frais, votre rapport annuel.

Accès / avis public sur le Web

Accès / avis public par l'intermédiaire d'un bureau du gouvernement

Accès / avis public dans un journal

Accès / avis public à la suite d'une demande de citoyens

Accès / avis public dans une bibliothèque publique

Accès / avis public par une autre méthode _____

Décrivez votre réseau d'eau potable :

Le réseau de distribution d'eau potable de Shadow Ridge Estates est approvisionné à partir d'un des deux puits situés à une distance d'environ 15 mètres de l'installation de traitement.

Le procédé de traitement employé à Shadow Ridge est constitué des étapes suivantes :

- pressurisation des réservoirs pour maintenir la pression dans le réseau de distribution
- filtration au moyen de filtres à cartouches (5,0 µm et 1,0 µm)
- chloration (chlore libre obtenu à partir d'hypochlorite de sodium)
- utilisation du bassin de chloration

Ce procédé de traitement produit une eau claire et potable.

L'eau traitée est ensuite pompée dans le réseau de distribution et parvient aux clients de Shadow Ridge Estates. Tous les systèmes de traitement, de pompage et de stockage sont contrôlés par un système informatique spécialisé (SCADA) et surveillés en tout temps par des techniciens en traitement de l'eau certifiés. Des instruments d'analyse reliés au réseau mesurent les résidus de chlore et la turbidité de l'eau traitée. De plus, un technicien certifié se rend au système de puits deux fois par semaine pour recueillir des échantillons d'eau et effectuer des analyses de la qualité de l'eau sur place. Chaque jour, on prélève des résidus de chlore dans le système de distribution pour vérifier que les niveaux de chlore de l'eau qu'il contient sont acceptables.

Énumérez tous les produits chimiques utilisés pour le traitement de l'eau pendant la période du présent rapport

Hypochlorite de sodium (liquide, 6 %)

Y a-t-il eu des dépenses importantes engagées dans le but :

d'installer l'équipement nécessaire?

de réparer l'équipement nécessaire?

de remplacer l'équipement nécessaire?

Décrivez brièvement et ventilez les dépenses engagées.

Aucune dépense engagée cette année.

Énumérez tous les avis remis en application du paragraphe 18(1) de la *Loi ayant trait à la salubrité de l'eau potable* ou de l'article 16-4 de l'annexe 16 du Règlement de l'Ontario 170/03 et signalés au Centre d'intervention en cas de déversement.

Tableau 1 – Cas de mauvaise qualité de l'eau pour le système de puits de Shadow Ridge

Date du cas	Lieu et paramètre d'essai	Résultat	Unité de mesure	Mesures correctives	Date des mesures correctives
24-sept-12 AWQI# 108586	Chlore < 0,05 mg/l Eau traitée du système de puits de Shadow Ridge	< 0,05	mg/l	Vidange et rééchantillonnage	25-sept-12

Tableau 2 – Analyses microbiologiques effectuées conformément aux annexes 10, 11 ou 12 du Règlement 170/03 durant la période du présent rapport

	Nombre d'échantillons	Intervalle des résultats pour <i>E. coli</i> ou coliformes fécaux (min. – max.)	Intervalle du total des coliformes (min. – max.)	Nombre d'échantillons de la numération sur plaque des bactéries hétérotrophes (HPC)	Intervalle des résultats HPC (min. – max.)
Eau brute	208	0	0	206	<10 – 1 000
Eau traitée	106	0	0	104	<10 – 180
Distribution	210	0	0	206	<10 – 20

Tableau 3 – Vérifications de fonctionnement effectuées conformément aux annexes 7, 8 ou 9 du Règlement 170/03 durant la période du présent rapport

	Nombre d'échantillons ponctuels	Résultats (min. – max.)
Turbidité	105 + en continu	0,02 – 0,18 uTN
Chlore	106+ en continu	<0,05 – 1,83 mg/l
Fluorure (si le réseau d'eau potable effectue la fluoruration)	11	0,04 – 0,08 mg/l (concentration normale dans l'eau de puits)

Tableau 4 – Résumé des analyses et échantillonnages supplémentaires réalisés conformément à l'exigence d'une approbation, d'une ordonnance ou de tout autre instrument juridique

Date de délivrance de l'instrument juridique	Paramètre	Date de l'échantillonnage	Résultat	Unité de mesure

Table 5 – Résumé des paramètres inorganiques analysés durant la période du présent rapport, ou résultats les plus récents

Paramètre	Date d'échantillonnage*	Résultat	Unité de mesure	Dépassement**
Antimoine	Janv. à déc. 2012	ND	mg/l	Non
Arsenic	Janv. à déc. 2012	ND	mg/l	Non
Baryum	Janv. à déc. 2012	0,1821	mg/l	Non
Bore	Janv. à déc. 2012	0,0209	mg/l	Non
Cadmium	Janv. à déc. 2012	ND	mg/l	Non
Chrome	Janv. à déc. 2012	0,0004	mg/l	Non
Fluorure	Janv. à déc. 2012	0,06	mg/l	Non
Mercure	Janv. à déc. 2012	ND	mg/l	Non
Nitrate	Janv. à déc. 2012	2,80	mg/l	Non
Nitrite	Janv. à déc. 2012	ND	mg/l	Non
Plomb	Janv. à déc. 2012	0,0001	mg/l	Non
Sélénium	Janv. à déc. 2012	0,0003	mg/l	Non
Sodium	Janv. à déc. 2012	58,5	mg/l	Oui (limite recommandée)***
Uranium	Janv. à déc. 2012	0,0023	mg/l	Non

ND signifie « non détectable ».

NOTE* : Les paramètres inorganiques sont analysés une fois par mois. Les données figurant dans le tableau sont des valeurs annuelles moyennes.

NOTE** : Les dépassements sont déterminés à partir de tous les résultats de l'ensemble de données.

NOTE*** : La teneur en sodium dépasse la limite recommandée de 20,0 mg/l pour l'eau traitée. Un avis concernant le dépassement de la norme pour le sodium a été envoyé au ministère de l'Environnement de l'Ontario (MEO) et au Service de la santé publique le 9 juillet 2012 pour ce réseau d'eau potable (avis exigé tous les 60 mois).

Tableau 6 – Résumé des analyses de la teneur en plomb de l'eau potable effectuées conformément à l'annexe 15.1 pendant la période du présent rapport

Type d'emplacement	Nombre d'échantillons	Intervalle de la teneur en plomb (min.) – (max.)	Nombre de dépassements
Distribution	3	0,05 – 0,20 ppb	0

Tableau 7 – Résumé des paramètres organiques analysés durant la période du présent rapport, ou résultats les plus récents

Paramètre	Date d'échantillonnage*	Résultat	Unité de mesure	Dépassement*
1,2-Dichlorobenzène	23 février 2012	ND	mg/l	Non
1,2-dichloroéthane	23 février 2012	ND	mg/l	Non
1,4-Dichlorobenzène	23 février 2012	ND	mg/l	Non
2,3,4,6-Tétrachlorophénol	23 février 2012	ND	mg/l	Non
2,4,6-Trichlorophénol	23 février 2012	ND	mg/l	Non
2,4-dichlorophénol	23 février 2012	ND	mg/l	Non
Acide 2,4-dichlorophénoxyacétique (2,4-D)	23 février 2012	ND	mg/l	Non
Acide trichloro-2,4,5 phénoxyacétique (2,4,5-T)	23 février 2012	ND	mg/l	Non
Alachlore	23 février 2012	ND	mg/l	Non
Aldicarbe	23 février 2012	ND	mg/l	Non
Aldrine + dieldrine	23 février 2012	ND	mg/l	Non
Atrazine + métabolites N-désalkylés	23 février 2012	ND	mg/l	Non
Azinphos-méthyl	23 février 2012	ND	mg/l	Non
Bendiocarbe	23 février 2012	ND	mg/l	Non
Benzène	23 février 2012	ND	mg/l	Non
Benzo(a)pyrène	23 février 2012	ND	mg/l	Non
Biphényles polychlorés (BPC)	23 février 2012	ND	mg/l	Non
Bromoxynil	23 février 2012	ND	mg/l	Non
Carbaryl	23 février 2012	ND	mg/l	Non
Carbofuran	23 février 2012	ND	mg/l	Non
Chlordane (total)	23 février 2012	ND	mg/l	Non
Chlorpyrifos	23 février 2012	ND	mg/l	Non
Chlorure de vinyle	23 février 2012	ND	mg/l	Non
Cyanazine	23 février 2012	ND	mg/l	Non
Diazinon	23 février 2012	ND	mg/l	Non
Dicamba	23 février 2012	ND	mg/l	Non
Dichloro-1,1 éthylène (chlorure de vinylidène)	23 février 2012	ND	mg/l	Non

Paramètre	Date d'échantillonnage*	Résultat	Unité de mesure	Dépassement*
Dichlorodiphényltrichloroéthane (DDT) + métabolites	23 février 2012	ND	mg/l	Non
Dichlorométhane	23 février 2012	ND	mg/l	Non
Diclofop-méthyl	23 février 2012	ND	mg/l	Non
Diméthoate	23 février 2012	ND	mg/l	Non
Dinosèbe	23 février 2012	ND	mg/l	Non
Diquat	23 février 2012	ND	mg/l	Non
Diuron	23 février 2012	ND	mg/l	Non
Glyphosate	23 février 2012	ND	mg/l	Non
Heptachlore + époxyde d'heptachlore	23 février 2012	ND	mg/l	Non
Lindane (total)	23 février 2012	ND	mg/l	Non
Malathion	23 février 2012	ND	mg/l	Non
Méthoxychlore	23 février 2012	ND	mg/l	Non
Métolachlore	23 février 2012	ND	mg/l	Non
Métribuzine	23 février 2012	ND	mg/l	Non
Monochlorobenzène	23 février 2012	ND	mg/l	Non
Paraquat	23 février 2012	ND	mg/l	Non
Parathion	23 février 2012	ND	mg/l	Non
Pentachlorophénol	23 février 2012	ND	mg/l	Non
Phorate	23 février 2012	ND	mg/l	Non
Piclorame	23 février 2012	ND	mg/l	Non
Prométryne	23 février 2012	ND	mg/l	Non
Simazine	23 février 2012	ND	mg/l	Non
Téméphos	23 février 2012	ND	mg/l	Non
Terbufos	23 février 2012	ND	mg/l	Non
Tétrachloroéthylène	23 février 2012	ND	mg/l	Non
Tétrachlorure de carbone	23 février 2012	ND	mg/l	Non
Triallate	23 février 2012	ND	mg/l	Non
Trichloroéthylène	23 février 2012	ND	mg/l	Non
Trifluraline	23 février 2012	ND	mg/l	Non
Trihalométhanes***	Janv. à déc. 2012	0,005	mg/l	Non

ND signifie « non détectable ».

NOTE* : Les dépassements sont déterminés à partir de tous les résultats de l'ensemble de données.

NOTE** : Les résultats déclarés pour les trihalométhanes représentent une moyenne annuelle de la valeur maximum observée chaque trimestre.

Tableau 8 – Paramètres inorganiques ou organiques dont le résultat dépassait la moitié de la norme prescrite à l'annexe 2 des Normes de qualité de l'eau potable de l'Ontario

Paramètre	Résultat	Unité de mesure	Date d'échantillonnage